

Il s'en passe des choses dans et autour de nos écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!

Une collaboration entre une école fondamentale, une Faculté universitaire et un établissement d'enseignement secondaire technique et professionnel ? Le nouveau préau de l'école fondamentale Saint-Vincent d'Alleur¹ valait bien ça !

« Nos élèves sont de plus en plus nombreux, et il n'y avait toujours rien dans la cour pour les abriter en cas d'intempéries, explique **Maryse LEROY**, membre du PO. Construire un préau s'imposait, et cette belle idée d'une collaboration entre plusieurs établissements est venue d'Henri CHAUMONT, architecte et professeur à l'ULg, qui a tout d'abord proposé un partenariat avec sa Faculté d'architecture. » Il s'agissait de permettre à des étudiants de 1^{re} et 2^e années de master d'avoir une expérience pratique dans le cadre d'un cours à option, l'atelier « Espace, structures et expérimentations ».

Le succès a été immédiat auprès des jeunes, et le projet a été lancé voici déjà deux ans. « Dans un premier temps, les étudiants se sont regroupés par deux ou trois et ont réalisé des propositions de maquettes, non sans avoir consulté au préalable les élèves et enseignants de l'école Saint-Vincent, raconte M. LEROY. Ensuite, les enseignants, l'association de parents, le PO et la direction ont choisi leur maquette préférée. »

Ce préau sera coloré, en forme d'immense parapluie, et il s'intégrera bien à l'ensemble du bâtiment de l'école. « Cette construction sortira un peu de l'ordinaire, s'enthousiasme M. LEROY. La vingtaine d'étudiants de l'ULg se sont d'ailleurs facilement ralliés au choix de l'école, et se sont concentrés sur l'étude et la réalisation de ce projet. »

Il a ensuite fallu trouver ceux qui donneraient vie à ce préau : un troisième établissement est ainsi entré en scène, l'Institut Saint-Laurent de Liège, via les sections Bois et Métaux. Et depuis le mois de mars dernier, les élèves de cette école ont bien avancé et terminé la charpente. Ils ont, en effet, réalisé les structures qui soutiendront la toiture en bois, avec des éléments de ferronnerie. Les futurs architectes supervisent, quant à eux, le chantier et donnent un coup de main pour la réalisation pratique.

« Les élèves de Saint-Laurent vont encore intervenir au niveau de la maçonnerie, pour la partie sous le préau. »



Photo: ULg-Faculté d'architecture

À TROIS POUR UN PRÉAU !

Cela avance bien maintenant, mais l'une des grosses difficultés de ce dossier en a, malgré tout, été la lenteur, observe M. LEROY. Comme ce sont des étudiants qui s'en chargent, il faut tenir compte des vacances, des périodes d'exams... Le chantier a redémarré fin septembre, et les jeunes viennent travailler dans la cour tous les vendredis. On espère, cette fois, que la couverture du préau sera installée d'ici la fin de l'année 2013 ! »

Autre difficulté : le financement du projet. Si la collaboration entre écoles se passe parfaitement bien, le budget a, quant à lui, subi quelques dépassements. « C'est, en fait, un peu plus cher que prévu, constate M. LEROY. Comme il s'agit d'un partenariat un peu particulier, nous avons dû prendre une assurance chantier et une couverture décennale, d'habitude prises en charge par les entrepreneurs. Les étudiants ne sont, bien sûr, pas rémunérés, mais Saint-Vincent verse à l'Institut Saint-Laurent un pourcentage pour l'utilisation des machines, et il y a naturellement l'achat de matières premières. Heureusement, l'association des parents participe également aux frais. »

Cela n'enlève rien à l'intérêt d'une telle collaboration entre écoles de niveaux d'enseignement différents. « Ce projet est valorisant pour tous les jeunes, se réjouit M. LEROY. Et nos petits élèves de maternelle et de primaire ont été fascinés en assistant à l'animation dans la cour, lorsque la grue est venue creuser les fondations ! Mon seul regret : que ce type de partenariat ne soit pas davantage valorisé à l'échelon supérieur, au niveau de la Communauté française notamment. Cela mériterait de faire l'objet d'incitations administratives et financières. » ■

BRIGITTE GERARD

1. www.stvincent-stgeorges.be/stvincent/